

**IDENTIFICATION DES DIFFERENTS ACTEURS
LOCAUX ET LEUR ROLE AU NIVEAU DE LA
COMMUNAUTE RURALE.**

CHAPITRE 1 : LES DIFFERENTS ACTEURS INTERVENANT DANS LA COMMUNAUTE RURALE ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION DANS LA GOUVERNANCE LOCALE

Les acteurs sont personnes physiques ou morales qui concernent à initier des actions, des interventions des pouvoirs ; des capacités dans le but de permettre un développement économique. Les acteurs peuvent être des gestionnaires ; des élus locaux, des services locaux, des services décentralisés de l'état, des partenaires ou des ONG .Ainsi de la communauté rurale de Médina Sabakh, on note une multitude d'acteurs qui jouent des rôles divers et primordiaux dans la gestion des affaires locales.

I-1- Le conseil rural

Le conseil rural est composé de quarante sept (47) membres dont onze(11) femmes soit une représentation féminine de 23% d'où l'implication assez significative des femmes dans les organes de décision de la communauté rurale. Ces conseillers sont élus pour un mandat de cinq (05) ans.

Le conseil rural est composé d'élus ayant un bon niveau d'étude. Le niveau le plus élevé est le niveau supérieur. Il est dirigé par un président communément appelé président de la communauté rurale (PCR) assisté par deux (02) vices présidents et d'un assistant communautaire qui est chargé d'exécuter les tâches administratives (Etat civil, engagement, certificat de mariage ...)

Des commissions techniques spécialisées appuient le conseil rural dans sa mission de promotion économique et sociale de la collectivité locale où on dénombre onze (11) commissions qui sont les suivantes :

- Domaniale
- Finance
- Education
- Santé, population et action sociale
- Environnement et gestion des ressources naturelles
- Planification

- Aménagement du territoire
- Urbanisme et habitat
- Culture
- Sport, loisir et jeunesse
- Action sociale

Chaque commission est dirigée par un président. Mais toutefois, il faut noter que certains membres du fait de leur manque de formation dans le domaine, ne connaissent pas les textes de loi de la décentralisation. Ce qui entraîne du coup une léthargie des commissions qui ne font pas de rapports d'activités, ni de procès verbaux des réunions à part les commissions domaniale, environnement et finance qui sont les plus dynamiques.

✓ Les ressources financières du C R

Les ressources financières de la C R proviennent principalement sur :

- la taxe rurale ;
- la taxe automobile et hippomobile ;
- le droit de place ;
- les droits de fourrière ;
- les fonds de dotation de la décentralisation ;
- les fonds de concours spéciaux.

Tableau 3 : Evolution du budget de la C R de 2008 à 2010 en franc CFA

ANNEES	Budget global	Fonctionnements	Investissements
	Prévisions	Prévisions	Prévisions
2008	144352568	43531818	100820750
2009	133053032	51772169	81280863
2010	78265361	38269445	39995916

ANNEES	Budget global	Fonctionnements	Investissements
	Réalisations	Réalisations	Réalisations
2008	54901198	25300396	29600802
2009	90698988	64424496	28274519
2010	-----	-----	-----

Source : C R de Médina Sabakh

On note une baisse du budget de la communauté rurale d'année en année .En 2008, le budget était de 144 352 568 f CFA et en 2009 à 133 053 032 f CFA. Concernant les réalisations, on note une augmentation exceptionnelle du budget de 35 797 790 en 2009. Cette évolution exponentielle se traduit par les efforts endogènes de mobilisation des ressources financières de la C R .Cela est surtout possible grâce aux efforts de l'Etat à travers les transferts de ressources comme le PNDL (programme national de développement local) et d'autres partenaires comme le PRODDDEL (Programme d'appui à la décentralisation et au développement local) et le POGERT (projet de gestion et de restauration des terres).



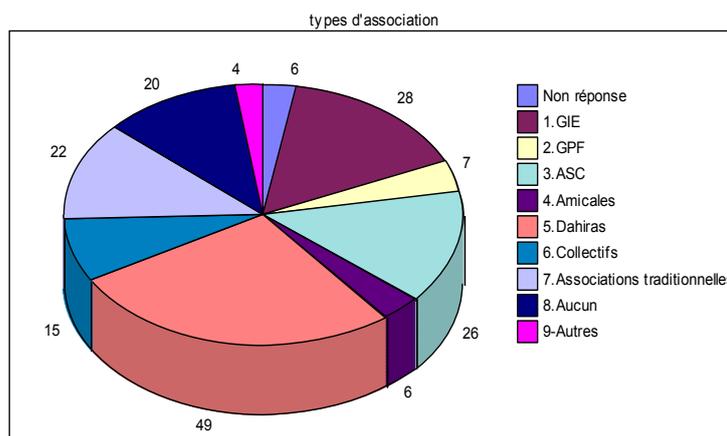
Photo 1 : la maison communautaire de la CR de Médina Sabakh

I-2- Les organisations Communautaires de Base (OCB)

Les OCB sont composées de la société civile regroupée au niveau des villages ou des zones au niveau de la C R .Elles ont pour objectif d'accompagner le conseil rural dans son

effort régulier de promotion économique ; et constituent des acteurs primordiaux dans le processus de développement local. Elles sont des dynamiques locales autour des cadres de concertation villageoise ou zonale que sont les groupements, des comités, des associations et d'autres organisations.

Graphique 3 : Types d'association



Source : Enquêtes de terrain : A. BODIAN 2012

Concernant la communauté rurale de Médina Sabakh, la majeure partie des ménages enquêtés s'activent autour de trois(03) principaux types d'association que sont : les dahiras (regroupement confrérique), les GIE et les ASC.

En effet, les enquêtes de terrain ont révélé que sur les 137 ménages interrogés, 49 s'activent dans les dahiras soit un taux de 35,8% ; 28 au niveau des GIE soit un taux de 20,4% et 26 dans les ASC soit un taux de 19%. Cette dominance des dahiras sur les autres types d'association dans la communauté rurale s'explique par le fait que cette zone est majoritairement habitée par des musulmans. De plus ; l'enseignement surtout coranique a eu un impact considérable sur la population avec l'implantation de ces écoles dans toute l'étendue de la collectivité locale.

I- 2-1- Les G P F :

Lors de notre entretien avec la motrice d'économie familiale chargée des GPF (Groupement de Promotion Féminin) de la communauté rurale, Mme Aminata KEBE nous disait que la collectivité locale compte plus d'une centaine de GPF, répartis sur tout

l'ensemble de la collectivité. Ces GPF s'adonnent à des activités génératrices de revenu comme :

- le petit commerce ;
- l'agriculture ;
- le maraîchage ;
- la teinture.

Parmi les GPF, on note quatre (04) GPF les mieux structurés juridiquement et les plus influents dans la communauté rurale que sont :

Le GPF TABAGUI : Ce GPF se trouve dans le village de Médina Sabakh et compte à son actif quarante (40) membres .Ce GPF a été mis en place le 04 Novembre 2008 et affilié à la Fédération Nationale des GPF. Le GPF TABAGUI intervient dans les domaines suivants :

- agro-sylvopastorale ;
- commerce et transformation de produits agricoles ;
- import et export ;
- prestation de service (d'adduction d'eau) et transport.

Le GPF tire sa source de financement à travers les prêts que lui octroie le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) , mais aussi des cotisations mensuelles de ces membres qui tournent autour de 500 francs par membre .En effet, vue le respect de ces engagements au sein du CMS et de sa crédibilité, le GPF bénéficiera pour l'année 2013, un prêt à hauteur de quatre(04) millions de francs CFA de la part de cette institution financière dans le but de bien mener ces activités.

- Le GPF BOKK XALAAAT : Ce GPF se trouve dans le village de Médina Sabakh .Il a été crée le 13 Novembre 2005 et compte vingt(20) membres. Sa principale source de financement est le prêt que lui octroie le CMS .Néanmoins, le GPF connaît un problème majeur dû au fait du manque d'activités communes au sein même du GPF. En effet, d'après la monitrice, les membres du GPF se partagent l'argent du prêt et que chacune d'entre – elle mène ses propres activités.
- Le GPF MAIETA BA : Ce GPF & été crée le 12 juillet 1998 et se trouve dans le village de Ndiba Ndiayène. Elle compte cinquante trois (53) membres. Sa source de financement provient des cotisations de ces membres et des prêts que lui octroie aussi

le CMS .Le GPF intervient dans la transformation des produits locaux et aussi dans le domaine de la santé. Ces principales activités sont : Le petit commerce des produits locaux et l'alphabétisation des femmes car sa présidente est la présidente départementale des femmes.

- Le GPF ANGLE L'ISLAM = Ce GPF vient tout juste d'être mis en place puis que c'est le 28 d décembre 2012 qu'il voit le jour. Il se trouve dans le village de Keur Ayib. Ce GPF s'active dans le petit commerce et la location de certains matériels comme les chaises, bâches entre autres. Sa principale source de financement est la cotisation de ces membres qui tournent autour de 500 f par mois. Ce GPF reste très dynamique.

Néanmoins, ces GPF sont confrontés à :

- un faible accès au crédit ;
- l'absence d'initiative ;
- au manque de formation ;
- l'analphabétisme ;
- l'absence dans la gestion ;
- aux difficultés de remboursement des crédits ;
- manque de logistique de la part du CADL (centre d'appui au développement local) car la monitrice a du mal à faire le tour des villages car ne possédant pas de voiture de fonctionnement.

On peut noter aussi un autre problème majeur qui est le contournement des financements car d'après toujours la monitrice, les partenaires, en venant sur le terroir au lieu de venir la consulter pour avoir plus d'information, préfèrent aller eux-mêmes voir les GPF pour discuter avec eux pour les financer. Du coup, ce qui pose souvent des problèmes à ces trois (03) parties à savoir : La monitrice, les partenaires et les GPF.

I- 2- 2- Les GIE : (Groupement D'Intérêt Economique)

Les GIE sont au nombre de quarante sept (47) et sont plus crédibles au niveau des institutions financières qui octroient des crédits car se sont des structures ayant une reconnaissance juridique. Cette reconnaissance permet entre autres de contractualiser avec des institutions financières comme le CMS. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui dans la communauté rurale, beaucoup de GPF sont érigés en GIE.

Ces GIE s'activent autour :

- du petit commerce ;
- des champs collectifs ;
- de l'embouche ;
- du maraîchage ;
- de la teinture ;
- du micro crédit.

Ainsi donc parmi les GIE les plus influents dans la communauté rurale, on peut noter :

Le GIE GALLE AINABE (maison des éleveurs) de Médina Sabakh et le GIE DIRFEL (Directoire des Femmes Eleveurs) de Ndiba Ndiayène. Ces deux (02) s'activent dans le domaine de l'élevage au niveau de la communauté rurale. On peut également noter un autre GIE appelé l'association des artisans située dans le village de Poste keur Ayib .Ce GIE regroupe tous les artisans autour d'un même idéal et s'active dans la commercialisation de leurs articles.

Néanmoins comme les GPF, les GIE, connaissent d'énormes difficultés comme :

- insuffisance d'un encadrement
- accès difficile au crédit
- difficultés de remboursement du crédit

I- 2- 3- Les Associations Culturelles et Sportives(ASC)

La communauté rurale compte soixante trois (63) Associations réparties à travers les villages. Leur vocation principale est d'organiser ou de participer à des manifestations culturelles et sportives. C'est ainsi qu'en hivernage avec le concours financier du conseil rural, des tournois de football inter-villages sont organisés, pour l'épanouissement des jeunes.

Toutefois avec la politique étatique des vacances citoyennes, Les ASC s'impliquent de plus en plus dans les activités de développement comme le reboisement des périmètres communautaires et des journées d'investissement humain. Mais malheureusement, ces ASC tombent en léthargie après la saison des pluies en raison essentiellement du départ massif en exode des jeunes qui les composent, vers les centres urbains .En outre , le conseil rural octroie

des subventions à hauteur de 25000 francs Cfa pour chaque ASC par saison pour leur appuyer au financement de leurs activités.

I -2-4- Le Comité de Santé

Le comité de santé est dirigé par une équipe de six (06) membres. Elle a pour objectif d'assurer le fonctionnement des structures de santé en effectuant les dépenses au sein de ces structures ; de représenter aussi la population dans ces structures. Le comité joue aussi le rôle d'entretien au poste de santé communautaire, d'approvisionnement en médicament.

Le comité de santé joue un rôle important à travers ces actions menées dans le domaine de la santé comme :

- en collaboration avec certains ONG comme AFRICARE, le comité de santé a procédé à l'extension du poste de santé et de la maternité ;
- organisation des journées de don de sang ;
- création d'un centre de santé dans le but de faciliter l'accès à la population locale aux soins ;
- assistance des personnes les plus démunies par la gratuité des soins voire même de l'évacuation en cas d'urgence ;
- organisation des conférences publiques au niveau des villages dans le but de mieux sensibiliser les populations sur certaines pathologies ;

Cependant, le comité de santé connaît d'énormes difficultés que sont :

- un problème de finance dû au nombre assez important du personnel médical ;
- charges trop lourdes ;
- recettes très insuffisantes ;
- les ambulances sont en mauvais état ;
- situation défectueuse des routes des villages ;

I-2-5- Le Groupement des transporteurs

Le groupement des transporteurs a été mis en place en 1996 .Il regroupe l'ensemble des transporteurs de la communauté rurale de Médina Sabakh et compte à son actif plus de cent (100) membres. Son objectif est de défendre les intérêts des transporteurs, de développer le

secteur du transport dans la communauté rurale et d'assurer la cohésion sociale entre les transporteurs et les clients.

En effet, le groupement des transporteurs ne bénéficie d'aucun soutien financier ou matériel de la part du conseil rural .Donc, il tire de ces ressources financières à travers la vente des cartes de membre à hauteur de 2000 francs en plus des cotisations mensuelles de ces membres.

Cependant, le groupement des transporteurs connaît d'énormes difficultés liées à :

- la vétusté des voies de communication comme les axes principaux tels que l'axe Kaolack-Nioro, Nioro-Sokone, Kaolack-Karang et Kaolack-Poste Keur Ayib ; et les axes secondaires tels que Médina Sabakh-Ngayéne ;
- le prix excessif du carburant ;
- la fréquence des montages sur les routes par les services de sécurité entre Poste Keur Ayib et Kaolack. En effet, lors de notre entretien avec le président du groupement, ce dernier nous signalait que sur le tronçon Poste Keur Ayib- Kaolack qui fait moins de 100 kilomètres (km), on en dénombre une cinquantaine(50) de montages policiers ;
- fraude massive de marchandises de la part des clients qui constitue la principale source de conflit entre transporteurs et forces douanières.
- .

I. 3. Les services déconcentrés de l'état

I. 3.1- Le conseil local de la jeunesse (CLJ)

Le conseil local de la jeunesse est un démembrement du ministère de la jeunesse. Il regroupe tous les jeunes des différents villages et intervient dans toutes les activités de jeunesse de la collectivité telles que le sport, la culture, le développement socioéconomique. Le CLJ a pour objectifs principaux de :

- réunir tous les jeunes des villages sur un même idéal ;
- créer un cadre d'épanouissement, de réflexion et d'orientation ;
- régler les conflits qui règnent au sein des jeunes ;

- participer à la formation des jeunes dans des secteurs de l'économie, du social et sportif ;

Le CLJ tire ses revenus à travers les fonds de dotation de la décentralisation, des subventions du conseil rural et des activités génératrices comme l'organisation des galas de lutte, des oscars des vacances.

En effet, le CLJ à travers ses activités a pu faire des réalisations importantes dans la collectivité telles que :

- l'organisation des journées de don de sang et de la sensibilisation de la population surtout les jeunes de certaines maladies comme les maladies sexuellement transmissibles (MST), des grossesses précoces....
- organisation durant les vacances des cours de renforcement des élèves du primaire et du secondaire ;
- mise en jeu d'un trophée permettant aux différentes ASC de se retrouver et de compétir entre eux dans le but de mieux raffermir les relations entre les villages
- appui aux jeunes et ASC en les dotant de subventions ;
- donner des orientations au conseil rural pour veiller au bon développement de la communauté rurale ;
- faire participer la jeunesse dans la gouvernance locale ;

Ainsi, malgré ces nombreuses réalisations, le CIJ rencontre des difficultés que sont :

- l'accès difficile de la population dû au manque moyens ;
- manque de moyens comme les fournitures scolaires. Du coup, il ne peut faire des distributions de fournitures au sein des écoles.

I-3-2 Le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)

Le crédit mutuel du Sénégal est la seule structure d'épargne et de crédit à installer une succursale dans la collectivité locale de Médina Sabakh. Il a été mis en place en 1989 et compte dans son personnel trois (3) agents dans le village de Médina Sabakh, un (01) agent à leur Ayib et des permanences sont assurées au niveau des marchés hebdomadaires dans le but d'ouvrir des comptes et de faire des versements pour le compte des commerçants.

Le crédit mutuel a pour objectif principal la collecte, l'épargne et la production du crédit. Il a aussi des objectifs spécifiques tels que :

- la lutte contre la pauvreté ;
- participer au développement social ;
- faciliter l'accès au crédit pour les personnes à faible revenu comme les petits commerçants, éleveurs et autres ;
- domiciliation des salaires et corps émergents ;
- transfert d'argent par le biais des services de transfert comme Western Union, Money Express, Ria, Money gram, WARI.

Le CMS a eu à faire des réalisations importantes comme :

- en épargne, le CMS a enregistré 258 millions de francs en 2012 ;
- un en cours de crédit (prêt non encore remboursé) estimé à 379 millions de francs ;
- le nombre de sociétaires (clients) est de 3092 clients ;
- la production (prêt) est de 298 millions de francs.

Tableau 4 : Evolution des agrégats de 2008 à 2011 en francs CFA du CMS de la CR de Médina Sabakh.

Années / Agrégats	2008	2009	2010	2011
Epargne	189516263	225930094	219993020	275897000
Production	364795612	376720100	353982000	420672000
En court de crédit	297146703	329412509	336095255	353900000
sociétaire	2344	2496	2363	2853

Source : CMS de la CR de Médina Sabakh.

En effet, le CMS joue un rôle primordial dans la gouvernance locale car :

- dans le domaine agricole, le CMS a financé la somme de 149 millions de francs pour la campagne agricole en 2012 ;
- dans le domaine commercial, le CMS a octroyé 9 560 000 de francs CFA ;
- le CMS a octroyé au corps enseignant un crédit à hauteur de plus de 50 000 000 francs Cfa.

Néanmoins, le CMS connaît d'énormes difficultés que sont :

- le non remboursement des crédits de certains sociétaires qui s'élèvent à 8 500 000 de francs CFA ;
- la sensibilisation des clients est difficile car la majeure partie des sociétaires ne sont pas instruits ;
- problème de sécurité car la zone se situe dans un axe transfrontalier, car d'après le responsable de l'agence, le CMS a connu à deux (02) tentatives de cambriolages. Mais heureusement les malfaiteurs avaient du mal à accéder au coffre fort où se trouvait l'argent.



Photo 2 : Crédit Mutuel de la CR de Médina Sabakh

I-3-3 Le Centre D'appui au Développement local (CADL)

En remplacement du Centre d'Expansion Rurale Polyvalent(CERP) , dans les années 2000, le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) est un centre pluridisciplinaire composé d'agent de l'agriculture, d'agent d'élevage, du service d'hygiène, des eaux et forêts, de la monitrice d'économie familiale chargée d'encadrer les GPF et le chef du CADL qui est chargé de la coordination de tous les actions.

Le CADL aide le conseil rural et la sous-préfecture au plan technique sur l'élaboration de son budget annuel, des activités techniques.

I-3-4 La Sous – Préfecture

La sous – préfecture est un représentant de l'état qui assure le relais et la coordination des activités entre l'état et la communauté rurale de Médina Sabakh. Mais depuis la réforme de 1996, elle exerce un pouvoir de contrôle a posteriori des activités du conseil rural relatif à la gestion des affaires locales. Elle préside les conseils locaux de développement (CLD) et les services étatiques comme le CADL intervenant dans l'arrondissement de Médina Sabakh et le PCR.

I-4- Les services départementaux et régionaux

Les services départementaux et régionaux sont des structures administratives qui s'activent dans le développement de la communauté rurale et veillent à la cohérence entre les plans et programmes locaux et régionaux. Les services sont composés de :

- service départemental de l'hydraulique
- service régional de l'aménagement et de la planification
- service régional de l'agriculture et de l'élevage
- l'inspection départementale de l'éducation Nationale (IDEN)
- du service des eaux et forêts

Ainsi, on peut noter que ces services ont leur siège dans le département de Nioro ou dans la région de Kaolack.

I-5- Les partenaires au développement de la communauté rurale

Les partenaires au développement sont composés essentiellement d'organisation non gouvernementale. Ils sont nombreux à l'intérieur dans la collectivité locale et œuvrent pour le recul, le freinage de la pauvreté qui sévit la population locale. Ceci est possible avec la combinaison des énergies par le biais du conseil rural. Ainsi, parmi les partenaires les plus- en vue dans la C R, nous pouvons noter :

I-5-1- Le programme National de Développement Local (PNDL)

Le Programme National de Développement Local appuie la collectivité locale surtout dans les secteurs sociaux de base comme : La santé, l'éducation, l'hydraulique... C'est un programme sous la tutelle de l'Agence Régionale de Développement et à pour but de faciliter la coordination et la l'harmonisation des interventions et des initiatives de la collectivité locale en matière de développement local.

I-5-2- Le Projet de Gestion et de Restauration des Terres (PROGERT)

Le projet de restauration des terres dégradées du bassin arachidier a pour objectif de combattre la dégradation des terres et de participer aux efforts de la pauvreté en préservant les ressources naturelles par le biais d'un programme durable d'aménagement des terres.

I-5-3- USAID WULA NAFAA

L'USAID WULAA NAFAA a pour rôle d'appuyer les collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles de la collectivité locale et la promotion d'une agriculture durable à travers des formations et l'accroissement des activités génératrices de revenu tout en mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité.

I-5-4- Agence National du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

L'Agence National du Conseil Agricole et Rural intervient aussi dans la communauté rurale. Elle œuvre pour la promotion de l'agriculture et de l'élevage au sein du conseil rural. Elle a mis sur pied un cadre de concertation appelé cadre local de concertation des organisations de producteurs (CLCOP) depuis 2009 et a pour objectif de répondre aux besoins des productions locaux.

I-5-5- Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local (PRODDEL)

Le Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local a pour rôle majeur d'accompagner les organisations de la société civile, le secteur privé et les élus locaux pour assurer des stratégies de développement en conformité avec les dispositions avec les textes et lois de décentralisation.

CHAPITRE II : LES CADRES DE CONCERTATION ET LEUR NIVEAU D'IMPLICATION

I- AGRICULTURE

L'agriculture demeure le moteur de l'économie locale puisque étant la principale source financière de la population locale. Ainsi, elle mobilise la quasi totalité des forces vives de la communauté rurale en hivernage. C'est pourquoi le pouvoir d'achat des habitants, est fortement corollé à la production agricole d'une manière générale et arachidière en particulier. En effet, cette spéculation constitue la principale culture de rente de la localité car occupant plus de 50% des superficies emblavées annuellement. Toutefois, on observe ces dernières années une avancée significative de la culture de la pastèque eu égard à :

- la faiblesse des ressources financières nécessaires à sa culture,
- sa capacité d'adaptation face au stress hydrique,
- son caractère facilement commercial car ne nécessitant pas dans la plupart des cas d'être transporté,
- et les péripéties notées au niveau de la commercialisation de la production arachidière.

Par ailleurs, les cultures vivrières telles que le mil ou le maïs sont aussi pratiquées à grande échelle car constituant la base de l'alimentation locale. Quant au niébé et au sorgho, ils servent généralement de cultures d'appoint. En effet à cause des difficultés rencontrées par les paysans pour accéder en quantité suffisante à des semences de qualité d'arachide ou de mil, ceux ci se rabattent sur les spéculations précitées pour occuper les poches vides. Ceci justifie la faible attention dont elles font l'objet de la part des chefs de ménage.

Toutefois, malgré son rôle prépondérant dans la vie de la localité, l'agriculture reste extensive et tributaire d'une pluviométrie très variable. Ce qui explique quelque part la précarité de l'économie locale qui dépend des caprices climatiques. A cela s'ajoute une chute généralisée des rendements agricoles, notée depuis quelques années. Pour l'arachide par exemple, les paysans avouent obtenir difficilement une tonne à l'hectare alors que le rendement était d'une tonne cinq cent (1,5 tonne11), vingt ans au paravent. Parmi les causes, on peut citer :

.La baisse de fertilité des terres de culture liée à :

- l'amendement insuffisant d'engrais chimiques et organiques l'absence de stratégie de protection des parcelles contre l'érosion éolienne et hydrique

- un abandon de la pratique de la jachère découlant de la forte pression foncière.

Le non-respect du calendrier culturel consécutif à :

- la distribution tardive des semences par les services compétents,
- et la faible constitution des réserves personnelles.

La vétusté du parc de matériels agricoles qui date généralement de plus de dix ans du fait de la faiblesse de l'épargne locale et l'accès difficile au crédit matériel par les paysans.

- l'envahissement fréquent des cultures par des prédateurs à cause de :

- la faible qualité des produits phytosanitaires utilisés pour le traitement des foyers infectés
- et l'absence de collaboration avec les services techniques compétents pour la réussite des opérations de lutte.

La principale conséquence de cette situation est une baisse considérable du niveau de vie de la population locale qui éprouve d'énormes difficultés pour la satisfaction de leurs besoins élémentaires. En effet, d'après une étude réalisée par la direction de la statistique de Kaolack, en 2001 le déficit vivrier s'élevait à 1 078 tonnes dans la localité. Ce dernier résulte de la différence entre la production céréalière disponible qui est de 4 219 tonnes et les besoins calculés sur la base des normes de la FAO, qui est de 185 Kg par an et par personne. Pour palier à cette situation les habitants de la collectivité locale, sont généralement obligés de brader leurs biens matériels ou cheptel dans les loumas environnants. Ceci est aussi à l'origine du faible pouvoir de négociation des paysans pour la commercialisation de la production agricole. Ainsi, cette dernière est souvent vendue à des rabatteurs qui profitent de la saturation du marché pour fixer des prix très en deçà de leur valeur marchande. Quant aux jeunes, ils préfèrent partir en exode à la recherche de petits boulots pour appuyer leur famille restée au village.

Par ailleurs, les cultures de contre saison sont aussi pratiquées, dans la partie Nord et Ouest de la communauté rurale où il existe de nombreuses vallées. Cependant l'exploitation reste encore timide à cause des difficultés d'accès à l'eau douce. En effet, les principales sources d'approvisionnement sont les puits et les mares, qui tarissent à partir Avril / Mars. En outre, la divagation des animaux, liés à la prédominance du mode d'élevage extensif, occasionne de lourdes pertes.

Néanmoins, les acteurs, composés en majorité de femmes, réussissent tant bien que mal à s'en sortir. C'est ainsi qu'au niveau des deux zones les plus productrices, que sont les Pakane et koël, la production de 2002 est estimée respectivement à quatre (4) tonnes et deux tonnes cent (2,1t) d'oignons (2). Et concernant la tomate, elle a été respectivement de trois cent (300) et de cent (100) casiers écoulés dans les marchés environnants et kaolackois. D'autres

spéculations comme le riz, le piment, l'aubergine, sont aussi cultivés avec des performances semblables.

Conscientes du rôle prépondérant de ce secteur dans l'économie locale et la lutte contre la pauvreté, le conseil rural de concert avec la population, a décidé de s'attaquer aux maux qui gangrènent son expansion. C'est dans ce sens que la valorisation du potentiel maraîcher a été retenue comme principal objectif opérationnel d'ici 2007 dans le but de réduire le sous emploi dans la localité.

Nonobstant cet objectif, il a été aussi retenu d'améliorer la fertilité des sols en mettant l'accent sur :

- la lutte contre l'érosion hydrique et éolienne
- et la vulgarisation de la technique de compostage.

Faciliter l'accès à des semences de qualité en :

- améliorant la gestion des magasins de stockage
- promouvant la constitution de réserves personnelles
- promouvoir le renouvellement du parc de matériel agricole facilitant l'accès au crédit
- définir une meilleure stratégie de lutte contre les déprédateurs avec le concours des services compétents.

Les cadres de concertation sont des démarches par lesquelles est organisée la participation des citoyens, directement ou à travers d'instances représentatives, au processus de décision. En effet, la concertation constitue l'étape fondamentale du développement local car permettant de sensibiliser les populations sur l'utilité de leur participation au niveau de la gouvernance locale.

En effet dans la communauté rurale de Médina Sabakh, tous les cadres de concertation s'activent dans le domaine de l'agriculture qui constitue un secteur primordiale dans la vie active de la population locale. Ainsi on en dénombre quatre (04) cadres de concertation qui exercent un rôle fondamental dans le développement et participent aussi dans la gouvernance locale.

I-1-Le PENC-MI

Ce cadre de concertation a été mis en place en 2007 sous la tutelle d'un programme appelé Symbiose Sénégal et qui a son siège au niveau du département de Nioro. Ce cadre polarise tous les villages de la collectivité de Médina Sabakh. Ainsi des comités de supervision appelés KEPAR ou INTER KEPAR sont mis en place au sein des villages pour

faire fonctionner davantage ce cadre. Sa principale source de financement provient pour la plupart des nombreuses quêtes réalisées par ces partenaires à travers toute l'Autriche.

Ce cadre de concertation a pour objectifs principaux le développement équitable de la communauté rurale, la sensibilisation des populations locales et assurer cette population une autosuffisance alimentaire. Le bureau du cadre est composé de six(06) membres dont deux(02) filles.

Ainsi, depuis sa création, ce cadre a joué un rôle fondamental au niveau de la gouvernance locale et intervient sur plusieurs volets :

- Sur le volet environnemental, le cadre a eu enregistré des résultats remarquables comme :
 - ✓ la confection de gabion (cordon pierreux) au niveau des villages ;
 - ✓ plantation de pépinières ;
 - ✓ reboisement d'arbres dans les Pakane de Ndiawnary, Keur Boubou, Samba Atta, Keur Cagni, Santhie Mor Aicha, Demba Djeddah ;
 - ✓ formation des jeunes sur le tissage et la pose de gabion ;
 - ✓ formation sur la confection et la pose de ruches (endroit où se posent les abeilles) ;
 - ✓ formation sur la confection de fourneaux artisanaux appelés fourneaux bane ak souf
 - ✓ organisation des journées de SET-SETAL au niveau des villages ;
 - ✓ construction de barrages anti-sel pour lutter contre la salinisation des sols.
- En ce qui concerne le volet économique, le cadre de concertation intervient dans :
 - ✓ le maraîchage ;
 - ✓ l'octroi des hectares de maïs, et des engrais pour le développement de l'agriculture aux personnes nécessiteuses ;
 - ✓ formation des populations sur divers domaines d'activités comme la teinture, la saponification etc.
 - ✓ formation en riziculture et octroi de semences et d'intrants pour la riziculture ;
 - ✓ la récolte du miel ;
 - ✓ intervention sur l'autosuffisance alimentaire dans les rizières de la vallée du Baobolong en encourageant le développement de la culture du riz.

- Dans le volet éducatif, le cadre a fait des réalisations remarquables :
 - ✓ organisation des colonies de vacances ;
 - ✓ développement de l'éducation environnementale par le biais de la formation en pépinière, en maraîchage au niveau des écoles ;
 - ✓ désherbage des écoles avant la rentrée scolaires.

- Concernant le volet de la santé, on peut noter :
 - ✓ les séances de causeries et entretien sur certaines maladies telles que le VIH SIDA, les IST, le paludisme ;
 - ✓ le maraîchage organique à travers l'utilisation des produits non chimiques dans la consommation ;
 - ✓ la sensibilisation de la population sur l'utilité de la consommation des produits locaux comme le Gurubaan, Laax-Thiaxaan.

Ainsi lors de notre entretien avec le président de ce cadre de concertation en l'occurrence Mr Ousmane Touré, ce dernier nous affirmait que depuis la création de PENC-MI, on a senti une conscientisation remarquable de la population. Donc aujourd'hui, la population s'implique et se sent dans la gestion des affaires la collectivité locale. Ce cadre a permis donc à la population d'avoir une ouverture dans les domaines d'intervention car au début, tout était concentré dans le village de Médina Sabakh. Mais avec la réorganisation de ce cadre, les populations se sentent désormais plus concerner dans la gouvernance.



Photo 3 : Les femmes de PENC-MI dans leur jardin

I-2-La coopérative

La société coopérative est un regroupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques sociaux, culturels et communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs.

La société coopérative peut, en plus de ses coopérateurs qui en sont les principaux usagers, traiter avec des usagers non coopérateurs dans les limites qui fixent les statuts.

La société coopérative repose sur les valeurs fondamentales que sont :

- la démocratie
- la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles
- l'égalité, l'équité et la solidarité
- une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale, l'altruisme.

Ainsi, ces valeurs fondent les principes coopératifs qui sont :

- l'adhésion volontaire et ouverte à tous
- le pouvoir démocratique exercé par les coopérateurs
- l'autonomie et l'indépendance
- l'éducation, la formation et l'information
- la coopération entre organisations à caractère coopératif
- l'engagement volontaire envers la communauté.

Les organes de gestion de la coopérative doivent disposer au maximum :

- d'une assemblée générale
- d'un organe d'administration et de gestion : conseil d'administration /conseil de direction

- d'un organe de contrôle, indépendant de l'organe de gestion.

Ainsi concernant la coopérative de la communauté rurale de Médina Sabakh, elle a été mise en place le 5 Mai 2011 et polarise tous les villages de la collectivité. La coopérative compte cent soixante dix(170) membres. Son domaine d'intervention est l'agriculture plus particulièrement dans la distribution et la production de semences de qualité car elles se font de plus en plus rares. Son siège se trouve dans le village de Médina Sabakh. En effet, la coopérative distribue des semences à ces membres et à la fin de chaque récolte, ces derniers viennent revendre leurs productions à la coopérative dans le but d'augmenter la qualité de semences.

Ainsi, la coopérative a des objectifs principaux que sont :

- améliorer les conditions économiques des membres en leur fournissant avantageusement les biens et services dont ils ont besoin
- redonner un autre blason à la qualité des semences
- aider la population locale à l'accès à la semence de la qualité, aux intrants dans l'optique d'améliorer les ressources financières des ménages.

Les sources de financement de la coopérative proviennent de l'adhésion d'une somme de 10000francs Cfa par membre répartie comme suit : les 7500francs sont versés dans le capital social (banque) et les 2500francs dans la caisse de la coopérative pour assurer son fonctionnement. On peut également noter l'appui de l'Etat et des bailleurs de fonds par l'intermédiaire de son principal partenaire qui est l'Association pour la Promotion et le Développement à la Base (ASPRODEB). C'est par le biais de l'ASPRODEB que l'Etat et les bailleurs participent au financement de la coopérative qui consiste principalement à rémunérer les agents et à subventionner les membres. Le bureau de la coopérative comprend neuf (09) membres et on note ainsi un conflit d'intérêt au sein même de la coopérative. Mais selon la présidente de la coopérative, ce conflit d'intérêt n'engendre en rien la bonne marche de ce cadre de concertation.

La coopérative dispose d'un personnel avec de lourdes charges mensuelles payées à ces agents évaluées à 720000 francs Cfa (voir tableau des charges du personnel). Le personnel est ainsi composé :